

09/01/26

Participants

M. BEN	Fabien	IA-DASEN du Jura
M. BELLET-BRISSAUD	Quentin	Professeur des écoles - représentant UNSA
Mme CARREY	Magali	Adjointe à la DRH - rectorat de l'académie
Mme MOTTAS	Laurence	Professeure des écoles représentant le SNALC remplacée par C Trappeler
Mme NOIROT	Emilie	Professeure représentant le SGEN-CFDT
M. PIGUET	Philippe	Professeur agrégé - représentant syndicat FSU
Mme FAIVRE	Nathalie	Professeure certifiée représentante syndicat FSU
Mme POINSOT	Maryline	Professeure certifiée représentante syndicat UNSA
Mme POYARD	Isabelle	Directrice de l'EAFC
Mme TALLANDIER	Christel	Adjointe à la directrice de l'EAFC

Mme COLLOT Pélagie Professeure des écoles - représentant FSU

Mme GANNEVAL Patricia Professeure des écoles - représentante FSU

Mme TRAPPLER Christelle Professeure des écoles - représentante SNALC

Le thème

- Précédemment : réflexion sur l'organisation des procédures d'inscriptions aux dispositifs de formation de l'EAFC
- Aujourd'hui : échanges autour du thème Formation du RSU 2024 (à voir en annexe thèmes formation et recueil stats formations)

L'essentiel

Politique de formation académique, organisation et développement de l'activité

- Augmentation du nombre de stagiaires après la période COVID, en particulier chez les PE
- OS : mécontentement et déception des collègues du 1er degré qui sont très souvent refusés et finissent par ne plus adhérer et ne plus demander de stages. Le manque de moyens de formation doit être pris en compte, il est dénoncé depuis plusieurs années. Engagement de l'administration à travailler avec les IA-DASEN pour faciliter l'accès à la formation EAFC pour les enseignants du premier degré
- demande de moins de temps de formation sur le temps personnel qui constitue une grosse dégradation des conditions de travail. Les personnels sont épuisés et doivent pouvoir se former pendant le temps de classe sans impacter leur qualité de vie.
- Les quotas de formation à distance doivent arrêter d'augmenter. L'EAFC propose une territorialisation pour rapprocher les formations au plus près des stagiaires.
- Peu de collègues du 2d degré ont participé aux formations proposées pendant le temps de midi et le soir après 17h car les collègues convoqués n'y ont pas participé. En conséquence, ces créneaux seront moins proposés pour l'organisation de formation.

Le SNALC a insisté sur

- **demande de moins de temps de formation sur le temps personnel qui constitue une grosse dégradation des conditions de travail . Les personnels sont épuisés et doivent pouvoir se former pendant le temps de classe sans impacter leur qualité de vie.**
- **Il faut limiter les formations hybrides ou à distance car les enseignants ont besoin de rencontrer des collègues, d'échanger entre pairs.**

L'avis du SNALC

Pour le SNALC , il n'est pas souhaitable de voir se multiplier les formations sur temps personnel, les collègues les ont massivement boycottés et cela permet à l'Administration de comprendre que ce n'est pas acceptable.

Il est nécessaire de faire évoluer l'accès à la formation EAFC pour les collègues du premier degré. La formation doit permettre des rencontres et des échanges dans le cadre professionnel.